

## Sommaire

- ✕ Mot du Maire ■ 3.
- ✕ Budget ■ 4.
- ✕ Bénévolat ■ 4.
- ✕ Travaux ■ 5.
- ✕ Voirie ■ 5.
- ✕ Bâtiments ■ 6.
- ✕ Protection ■ 6.
- ✕ Projets ■ 7.8.
- ✕ Études ■ 7.8.
- ✕ Sécurisation ■ 8.
- ✕ Associations ■ 9.
- ✕ Activités ■ 10.
- ✕ Village fleuri ■ 11.
- ✕ Infos locales ■ 12.
- ✕ Cadre de vie ■ 13.
- ✕ À noter ■ 14.
- ✕ État civil ■ 14.
- ✕ Services ■ 16.

## Travaux

- ✕ Réalisation salle de convivialité ■ 6.

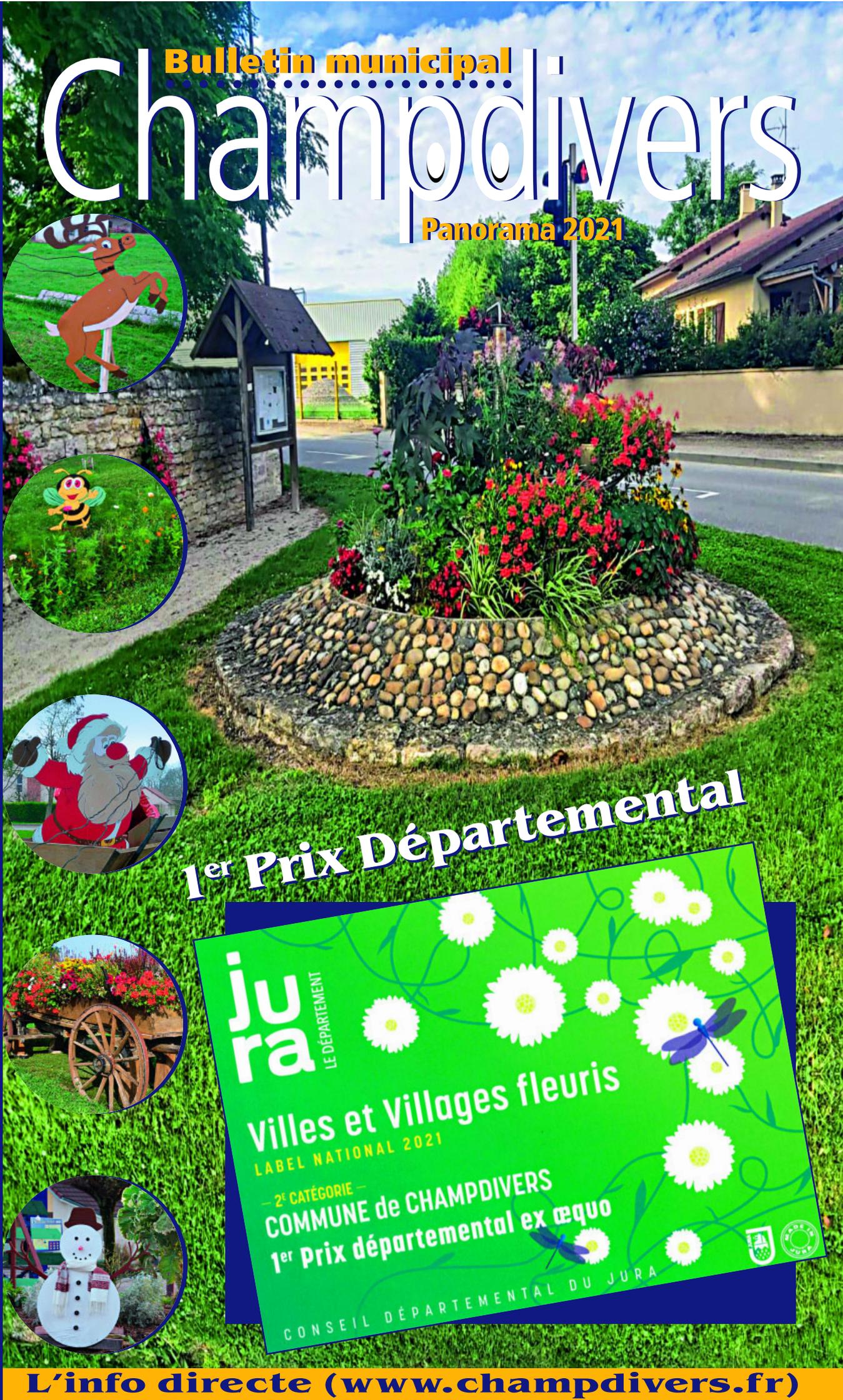


## À l'actu de la localité

- ✕ Le fleurissement récompensé ■ 11.
- ✕ Le Sous-Préfet à Champdivers ■ 11.



- ✕ Ornaments et fleurissement de notre village primé en tête du concours départemental !



# Bulletin municipal

# Champdivers

## Panorama 2021

# 1er Prix Départemental



# Annonces

✕ Un grand merci aux annonceurs et à tous nos fidèles partenaires !...

Ainsi, ils participent à minorer les frais de fabrication de votre bulletin municipal.



**ETPS**

**GENIE CIVIL TELECOM**

**TERRASSEMENT POUR PARTICULIER**

ZA - 9 rue de Saint-Aubin - 39500 TAVAUX  
[sarl.etps@gmail.com](mailto:sarl.etps@gmail.com) / ☎ 03.84.81.98.07

**ANNICK TAXIS**



Abergement-la-Ronce, Aumur  
Tavaux, Champdivers

**TAXI CONVENTIONNÉ**

*Toujours à l'heure*  
*7j/7*

Commune de stationnement  
Abergement-la-Ronce

**06 81 25 05 17**

**BAEHREL**



Pavés ● Produits paysagers  
Agglomérés ● Béton ● BPE

Rue du Doubs 39500 CHAMPDIVERS  
Tél. 03 84 70 18 18 ● Fax. 03 84 70 08 00

[www.beton-baehrel.com](http://www.beton-baehrel.com)



**Les Pizz'À SYLVIE**

CUTES AU FEU DE BOIS

07 50 50 07 08

**Les Pizz' à SYLVIE**  
**À CHAMPDIVERS**  
**TOUS LES MERCREDIS**  
**À PARTIR DE 17 H 30**

**BAR RESTAURANT**

**« Chez MAMA »**



**3, rue du Château - 39500 CHAMPDIVERS**  
**Tel. 03 84 70 14 65**

**Banquets**  
**Repas de famille**  
**Menu du jour**

**MEUGIN Xavier**

Menusier Ebéniste



Fabrication de Mobilier - Agencement  
Menuiserie bois, portes, escaliers, parquets  
Fourniture et pose de Menuiserie Alu et PVC

[xavier.meugin@bbox.fr](mailto:xavier.meugin@bbox.fr)  
31 Rue du Château - 39500 CHAMPDIVERS

06 63 61 27 50

# Le mot du maire



Mesdames, Messieurs,

Ce début d'année semble marquer la fin d'une crise sanitaire sans précédent et porte l'espoir d'un retour à une vie sociale normale. Beaucoup d'entre nous resteront marqués par cette pandémie ; maladie, isolement, le manque d'affection.



Espérons que 2022 soit l'année des retrouvailles familiales et festives, des animations associatives et sportives.

Sur notre continent, un terrible conflit a éclaté en Ukraine. Au-delà des peurs et des questions sur l'avenir de cette guerre, un grand élan de générosité et de soutien envers les populations meurtries se met en place dans nos villes et nos villages. Souhaitons que, rapidement, le respect et le dialogue des uns et des autres puisse aboutir à un retour à la paix.

La transformation de la salle de classe et du préau en salle de convivialité est achevée, désormais ce nouvel espace est mis à la disposition des associations et des habitants.

La vidéoprotection autour de la salle des fêtes est en service et le déploiement autour de la benne à déchets verts est prévu cette année. Les huisseries, une rénovation des murs et des plafonds, le passage en Led de l'éclairage ont été réalisés dans la garderie et la mairie. Les subventions dans le cadre du plan de relance nous ont permis de financer une grande partie de ces travaux et ceux prévus cette année 2022.

Dans le cadre d'une volonté de transition énergétique, la moitié de notre éclairage public va passer en Led dès cette année et s'achèvera l'an prochain.

Le remplacement de l'aire de jeux des enfants, les travaux d'enfouissement des réseaux secs de la rue des Tilleuls sont programmés cette année, de même que des aménagements rue des Casernes et le remplacement des huisseries de la salle des fêtes.

L'avancement des travaux du déploiement de la fibre nous permet de croire à l'arrivée du très haut débit pour cette année et va enfin répondre aux attentes de plusieurs d'entre nous.

Depuis plus de 30 ans, la commune de Champdivers a œuvré à l'embellissement de notre cadre de vie et, en 1995 la commune s'est inscrite au concours départemental des villages fleuris. De nombreux bénévoles ont apporté leur passion et donné de leur temps au service de l'embellissement de la commune. La commune de Champdivers s'est vue décernée le premier prix départemental et sera proposée à la première fleur au jury régional en 2022. Cette récompense est une reconnaissance du travail de la commission fleurissement et des bénévoles qui œuvrent à la réalisation des massifs, au travail de plantation, d'arrosage et d'entretien toujours dans une ambiance conviviale où chacun s'investit selon ses possibilités.

Depuis 15 ans, la commune bénéficie des conseils et de l'aide de Martial Dumont, horticulteur de Chaussin, qui nous apporte sa compétence et professionnalisme, il nous a guidé dans les choix des variétés et l'entretien des massifs.

Parce que le fleurissement est un tout (fleurs, propreté et biodiversité), je tiens à remercier en premier lieu Julien pour son investissement dans le fleurissement et l'entretien de notre village.

Ces deux dernières années, à cause de la pandémie, il a porté seul avec les conseils de Martial et l'aide occasionnelle de bénévoles ou de conseillers, le fleurissement de la commune.

Je remercie aussi les membres du conseil municipal pour leur soutien au fleurissement, les bénévoles de la commission fleurissement qui va reprendre son service dès le printemps prochain et tous les membres des commissions communales.

Je voudrais aussi saluer les employés communaux, pour le sérieux de leur travail et leur dévouement, les présidents et les membres des associations du village qui vont s'efforcer, grâce à la reprise de leurs manifestations, de l'animer et le faire vivre.

Olivier MEUGIN

Correspondance mail  
mairie.champdivers@orange.fr

Téléphone mairie  
03 84 70 00 65



# Fiscalité

## Les taux d'imposition communale (%)

Année :	2019	2020	2021
Habit :	7,14		
Bâti :	11,73	11,73	36,09
N. bâti :	20,63	20,63	20,63

Les taux n'ont pas évolué en 2021. Le taux de référence de la TFB départementale était de 24,36 %, il s'ajoute en compensation de la taxe d'habitation au taux de 11,73 % de la commune. Dorénavant le taux de taxe foncier bâti est de 36,09 %.

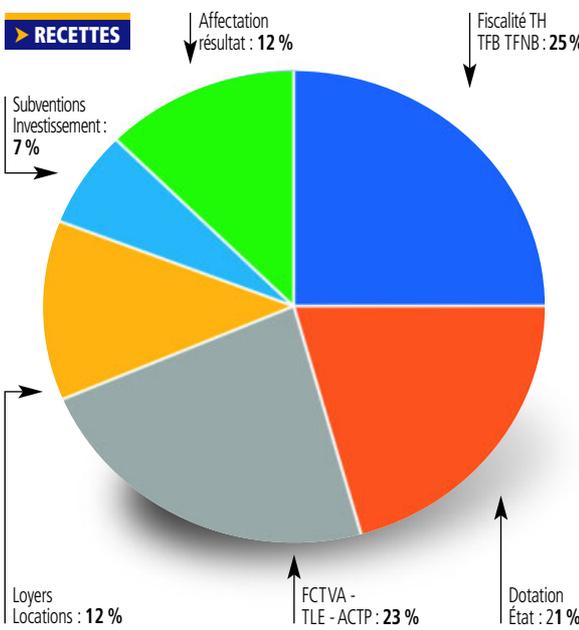
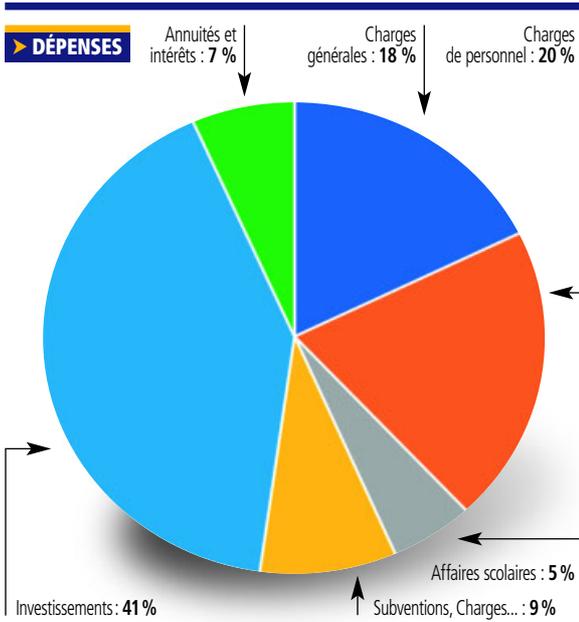
Cette année, une partie de la part départementale de la taxe foncière sur le bâti est reversée à la commune en compensation de la taxe d'habitation.

## Taxe foncière (explication)

La base d'imposition de la taxe foncière sur les propriétés bâties est constituée par la valeur locative cadastrale des propriétés, diminuée d'un abattement forfaitaire de 50 % couvrant les frais de gestion et d'entretien (assurance, amortissement, réparations...).

La valeur locative de chaque propriété est déterminée en fonction de ses caractéristiques, notamment de sa situation (article 1495 du Code général des impôts), et par rapport à des locaux de référence. Cette valeur cadastrale est indiquée sur l'avis d'imposition de la taxe foncière. Elle correspond théoriquement au loyer annuel que le propriétaire pourrait tirer du bien s'il était loué.

# Synthèse financière communale 2021



## Fonctionnement du budget

### DÉPENSES

Charges générales :	54 046 €
Charges de personnel :	61 981 €
Affaires scolaires :	16 336 €
Subventions charges courantes cotisations :	26 556 €
Investissements :	125 356 €
Annuités et intérêts :	20 200 €
<b>TOTAL :</b>	<b>304 475 €</b>

### RECETTES

Fiscalité (TH-TFB-TFNB) :	76 049 €
Dotations État :	63 013 €
Fiscalité (FCTVA-TLE-ACTP) :	69 725 €
Loyers et locations :	37 372 €
Subventions Investissement :	20 155 €
Affectation résultat :	38 161 €
<b>TOTAL :</b>	<b>304 475 €</b>

**Note : l'heure du grand nettoyage a sonné...**  
Sacs poubelles, gants et pinces à déchets s'apprêtent à déferler sur notre commune le **samedi 9 avril** au matin. **Rendez-vous à 8h30** devant la mairie. Avec vos masques. Nous comptons sur votre présence, petits et grands, dans la bonne humeur.



# RÉALISATIONS 2021

## Travaux voirie communale

**X Travaux rond-point « rue des Casernes » et « rue Jacques de Molay ».** Les travaux ont consisté à poser des bordures T2 et aménager un trottoir dans l'angle du rond-point. La grille d'évacuation qui se trouve sur la chaussée a été intégrée en avaloir sur les bordures. Coût des travaux : 3 942 € HT. Financement à 30 % du Département.



**X Réfection des affaissements sur voie communale n°2 au lieudit « la Croze » et rue du Château.** Les travaux ont permis grâce à la réalisation d'engravure et la pose d'enrobé 0/10 en rechargement, de reprendre des affaissements qui devenaient dangereux pour les véhicules. Coût des travaux : 2 958 € HT. Financement à 30 % du Département.

**X Accès des arrêts de bus.** Les travaux de déplacement et mise aux normes pour l'accès aux personnes à mobilité réduite de l'arrêt de bus prévus en fin d'année 2020 ont été reprogrammés en ce début d'année. Ils intègrent une rampe d'accès et des trottoirs à hauteur du marchepied du bus. L'abris de bus en bois est conservé mais repositionné face à la chaussée. Les arrêts de bus seront matérialisés sur la chaussée suivant les préconisations de la Région. Montant estimatif des travaux : 23 850 € HT. Subventionné à 80 %.



# RÉALISATIONS 2021

## Salle de convivialité

✕ **Ce nouvel espace est adapté** : aux réunions, aux après-midi ou soirées d'animation non dansantes, aux soirées repas d'associations ou repas familiaux, mis à disposition des associations et aux habitants de la commune. Cette salle créée dans les anciennes salles de classe propose une pièce de 76 m<sup>2</sup>, une cuisine de 12 m<sup>2</sup> et des toilettes. Plus intimiste (maximum 40 personnes), moins lourd en entretien que la salle des fêtes pour les occupants, cette salle donne un accès direct à une grande cour fermée. Le projet a été mené par le cabinet d'architectes SAS Catherine Bouhans de Dole. Le montant total des travaux s'est élevé à : 71 060 € HT avec 80 % de subventions de la part de l'État, de la Région, du Département et du Grand Dole.



## Travaux de sécurisation Le déploiement du dispositif de vidéoprotection

✕ **La première tranche des travaux a été réalisée au cours de l'année 2021.**

Sécurisation des abords de la salle des fêtes, installation des moyens de communications (logiciel et infrastructure du projet global) pour un montant de : 17 600 € HT aidé à 40 % par l'État.

**Pour 2022**, une deuxième tranche de travaux est prévue pour la benne à déchets verts et le rond-point Grande Rue, avec l'installation de nouvelles caméras.



## Aire de jeux

✗ Cette implantation, loin des axes routiers, va se faire derrière la salle des fêtes, en remplacement de l'aire existante, à côté de la salle des fêtes, du terrain multisports et du terrain de pétanque. À moins de 150 mètres de la salle de convivialité (ancienne école) par un accès sécurisé. Cette aire s'intègre bien dans le paysage communal.



■ Pour utiliser l'aire de jeux en fin d'après-midi en automne et en hiver et dans le cadre du renouvellement en LED de tous les éclairages publics, nous profitons de ces modifications pour remplacer les candélabres existants avec éclairage à ampoules sodium, par un éclairage à LED, beaucoup plus économique.

■ Aménagement extérieur (modification et amélioration éclairage public) : 7 054 € HT ; et la proposition de AMC (diffusion pour l'aire de jeux) : 18 858 €.

■ Le budget total de 25 912 € HT va bénéficier : d'une aide de 6 478 € du Grand Dole, 6 480 € du Département et une aide supplémentaire du plan de relance à hauteur de 6 480 €.

## Effacement des réseaux secs

✗ **Rue des Tilleuls.** Ce programme prévoit l'enfouissement du réseau électrique, des infrastructures téléphoniques et de l'éclairage public.

■ Première tranche en 2022. Le Sidec a présenté une proposition de financement prévoyant que sur un montant total des travaux de 121 006 €, la participation de la commune s'élève à : 47 395 €.

■ Deuxième tranche de travaux programmée en 2024 pour un investissement de la part communale de : 40 279 €. Ces travaux ne peuvent bénéficier de subvention, mais dans le cadre du plan de relance, un dossier a été déposé au Conseil départemental.

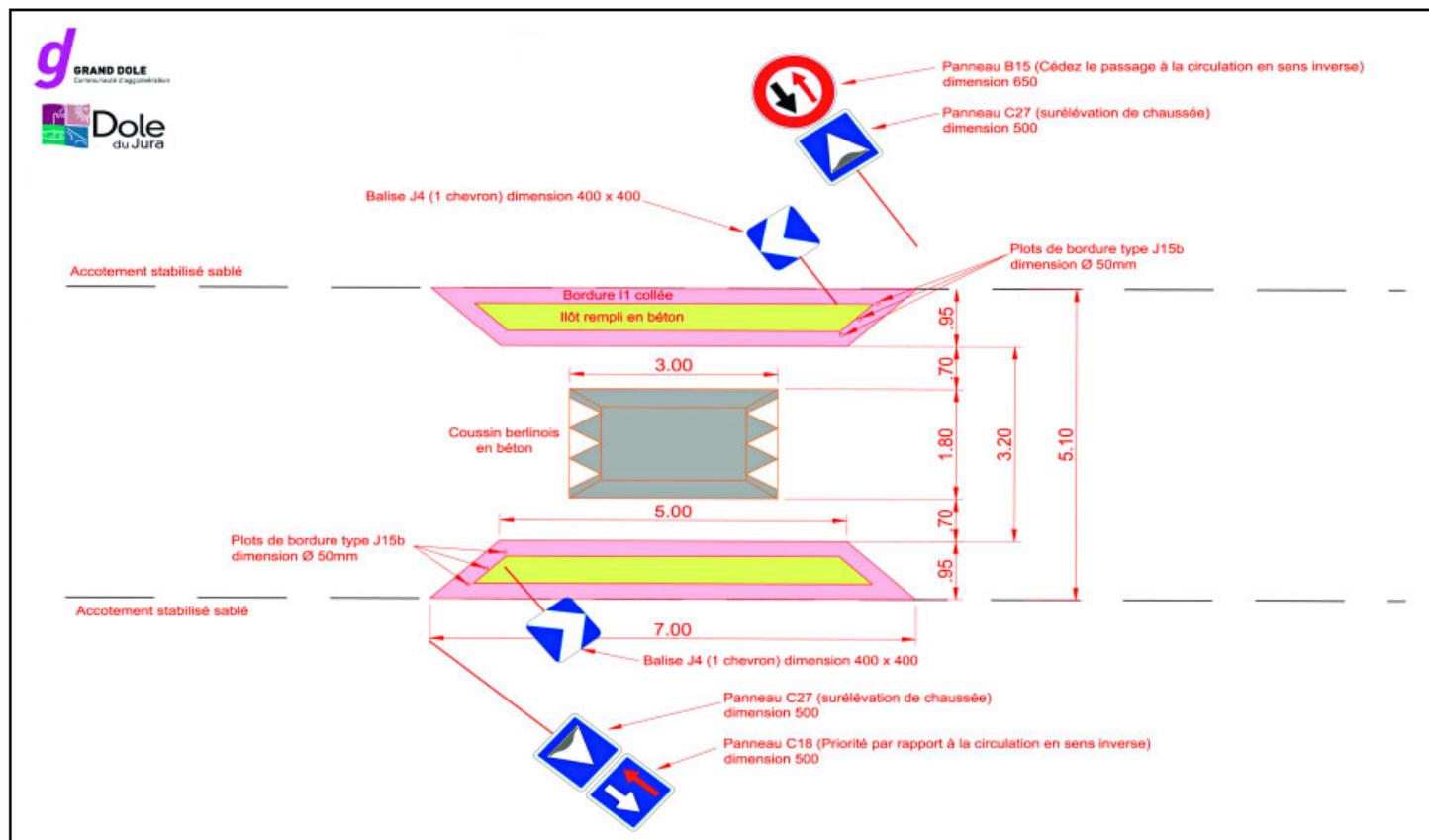
## Éclairage public

**X Transition énergétique.** Afin de répondre à la volonté du conseil municipal de s'engager dans une politique de développement durable, de transition écologique et afin de répondre aux sollicitations de nos administrés, un projet de transformation du mode d'éclairage public a été accepté. Les dispositifs énergivores et polluants disparaîtront complètement de l'éclairage public. 100 dispositifs d'éclairage à LED équipés de parafoudre seront installés sur les mats existants. Les nouveaux dispositifs sont des lanternes "Stelium LED5" dont la puissance sera déterminée par l'étude d'éclairage, avec abaissement de 22 h à 6 h à 50 %. Ce changement de mode d'éclairage permettra à la commune de faire baisser la consommation d'électricité et engagera la commune dans une politique de développement durable. Ce nouveau dispositif d'éclairage sera installé suivant les normes de mise en sécurité publique et bénéficiera d'un suivi et d'une aide à la gestion de la consommation. Ce projet est programmé sur deux ans : la première tranche en 2022 pour 40 089 € HT et la suite sur 2023 pour un budget de 45 900 € HT. Pour mener au mieux cet investissement bi-annuel, la commune de Champdivers bénéficie de l'aide de l'État par la DETR à 20 %, le Département par la DST à 15 % et ce projet qui s'inscrit dans la charte et le programme « e-lum » sera subventionné par le SIDEC à hauteur de 33 %.



## Aménagement routier

**X Rue des Casernes.** Afin de répondre à l'insécurité routière et la vitesse souvent excessive de certains véhicules sur la rue des Casernes, le conseil municipal étudie plusieurs projets de travaux. La vitesse souvent excessive des véhicules sur cette voie a plusieurs fois été l'occasion de perte de contrôle et d'aboutissement contre les murs des riverains. Les travaux envisagés sont sur cette rue : la réalisation d'une écluse. Cette solution a été retenue par rapport aux ralentisseurs en tenant compte du trafic assez nombreux de matériel agricole. La signalisation réglementaire de ce type d'aménagement est prévue par des panneaux de signalisation. Les dossiers de demande de subvention ont été déposés aux titres des amendes de police au Conseil départemental.



# VIE ASSOCIATIVE

## Au temps libre

✕ **Le club du Finage de Champdivers** a repris ses activités depuis le début d'année, les membres se retrouvent tous les mercredis à la salle de la garderie de 14 h à 17 h 30. Chacun est libre de choisir son activité préférée : tarot ou scrabble. Le club compte 18 adhérents dont 5 personnes extérieures à la commune. La porte reste ouverte pour toutes celles et ceux qui souhaiteraient nous rejoindre. Au vu des difficultés de déplacements de certains de nos adhérents, nous avons décidé de ne pas organiser de sortie. Au cours de l'année, plusieurs repas et activités : grenouilles, rencontre interclubs, repas de Noël, concours de tarot.

*Bernard Brelot.*



## Animations & Loisirs

✕ **Vous nous avez manqué !** Quel bonheur de s'être enfin, « un peu » retrouvé. Un repas tiré du sac pour le 14 juillet, quelques pâtisseries et des marrons autour d'un bon vin chaud début décembre. Il n'en faut pas plus, pour voir des sourires sur les visages et entendre des rires... En cette période plus qu'anxiogène, ces petits moments nous font vraiment du bien ! Merci et bravo les bénévoles pour votre investissement et votre éternelle bonne humeur ! Notre Assemblée Générale aura lieu au printemps, nous accueillerons avec grand plaisir les personnes désireuses de nous rejoindre pour mener à bien les prochaines manifestations. Animation Loisirs remercie également chaleureusement les entreprises du village. De par leurs dons, nous poursuivons cette année encore, l'illumination des rues du village. Venez Nombreux en 2022 !... Samedi 2 avril (Soirée Fondue-Karaoke). Dimanche 8 mai (Brocante au village). Fin mai (La Fête des Voisins) date à définir.

*Aurore Lesouhaitier.*

## L'atelier de fil en joie

✕ **Le fil nous passionne toujours autant !** Malgré une année tumultueuse, pandémie oblige, nous nous retrouvons toujours avec plaisir le mardi soir. Chacun avance à son rythme dans la joie et la bonne humeur. Si l'envie vous en dit, n'hésitez pas à nous contacter.

*Anne-Laure Mollier.*

## A.c.c.a.

✕ **L'Association communale de chasse agréée** compte dix-huit chasseurs. Cette saison, l'attribution des prélèvements est de six chevreuils, quatre sangliers et vingt lièvres. Nous avons observé que les inondations, survenues dans la période estivale, ont eu de lourdes conséquences sur les populations de petits gibiers, notamment sur les oiseaux nidifiant au sol. En collaboration avec les agriculteurs, l'association essaie de suivre et d'anticiper au maximum les dégâts que peuvent occasionner les sangliers sur les cultures. Du fait de la crise sanitaire sur 2021, nous n'avons pas pu organiser de manifestation.

*Aurélien Daubigny.*



## À savoir

### ✕ Service civique...

■ Vous avez 16 ans... Attention ! Garçon ou fille, faites-vous recenser dans les trois mois qui suivent votre seizième anniversaire auprès de la mairie de votre domicile, c'est une obligation. Vous munir : de carte d'identité, livret de famille, justificatif de domicile.



### ✕ Défibrillateur

Un appareil DAE est installé sur le mur de la mairie.



### ✕ Brigade de gendarmerie de Tavaux...

Jours et horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Dimanche et jours fériés de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h.

## Activités

### ACCA (Chasse)

Responsable :  
Aurélien Daubigny.

### Anciens Combattants

Responsable : Michel  
Rouge.

### Animations Loisirs

Responsable : Aurore  
Lesouhaitier.

### Parents d'Élèves

#### École Joliot-Curie

Membres du bureau :  
Rachel Picaud,  
Gaëlle Vadant.

### Club du Finage

Responsable :  
Bernard Brelot.  
Les mercredis de :  
14 h à 18 h, salle  
de la garderie.

### Atelier de fil en joie (broderie, crochet...)

Responsable :  
Anne-Laure Mollier.  
Les mardis à 20 h 30,  
salle de la garderie.

### Gymnastique Club de Champdivers

(gym d'entretien et  
renforcement  
musculaire).  
Responsable :  
Françoise Kintzinger.  
Le lundi à 18 h 30  
(de septembre à fin  
juin), salle des fêtes.

## VIE ASSOCIATIVE

### Terrain de tennis

**X Après 25 années d'existence**, le tennis club de Champdivers n'a pas souhaité poursuivre son activité. Ce club a initié de nombreux jeunes à la pratique du tennis grâce à son école de tennis qui était reconnue au niveau départemental par la qualité de son enseignement et le nombre de ses adhérents. Ce club a toujours su favoriser le tennis en permettant l'accès aux joueurs pour leurs loisirs, mais aussi au niveau fédéral avec l'inscription d'une équipe en compétition pendant de nombreuses années. Ce club né de la passion d'amateurs, soutenu par des femmes et des hommes, restera inscrit dans l'histoire de la commune.

Je voudrais enfin remercier tous les anciens dirigeants, joueurs et instructeurs qui sont passés dans ce club et plus particulièrement Michel et Françoise Kintzinger pour la passion qu'ils ont transmise à de nombreux jeunes et leur dévouement sans compter au sein de club. Le terrain de tennis reste la propriété de la commune qui va en assurer l'entretien et la mise à disposition aux habitants. Pour avoir accès au court, les habitants de la commune souhaitant pratiquer le tennis, peuvent venir retirer une clé, remplir le formulaire de mise à disposition et verser une redevance annuelle de 15 euros.

*Olivier Meugin, maire de Champdivers.*



### Gymnastique

**X Deux saisons pas comme les autres sont derrière nous.** En effet, la fin de la saison 19/20 a été difficile marquée par un arrêt brutal en mars. La reprise hésitante a pu se faire en septembre pour lancer la saison 20/21 et nous avons repris avec beaucoup d'enthousiasme, malgré tous les efforts et le respect des règles sanitaires, notre joie fut de courte durée, à peine deux mois plus tard tout le monde sportif est touché par le confinement. Tournons-nous vers l'avenir, nous avons repris en septembre, ravies de nous retrouver en présentant le pass'sanitaire... Le port du masque reste obligatoire, mais peut être retiré pendant la pratique, gel à disposition. Petit rappel pour celles qui voudraient nous rejoindre ! Lundi 18h30 hors vacances scolaires.

■ Cotisation : 70 € pour la saison. Contact :  
Françoise Kintzinger, tél. : 03 84 70 16 26.



# S.E.T. PERNOT

## Carrières

BP 50122 – 39303 CHAMPAGNOLE CEDEX  
Tél : 03 84 51 20 64 - Fax : 03 84 51 23 22

GRAVIERES – SABLIERES

CROTENAY

☎ 03.84.51.20.64 ☎ 03.84.51.23.22

CHAMPDIVERS

☎ 03.84.70.11.34 ☎ 03.84.70.18.47

CARRIERES DE PIERRE

AUTHUME – TAXENNE - AUDELANGE

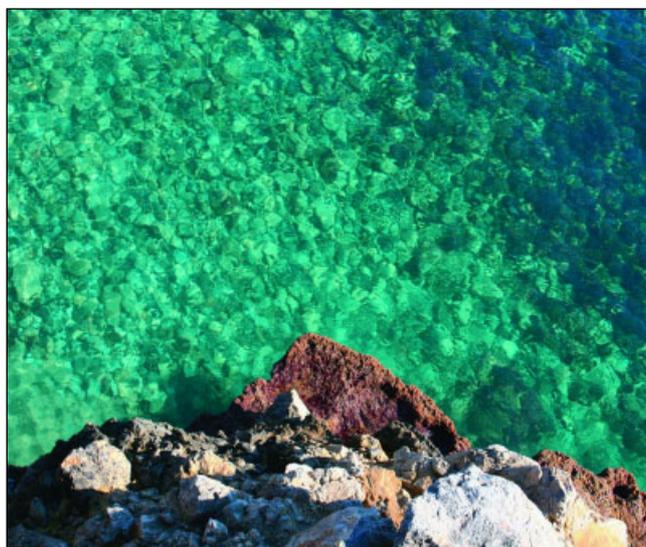
☎ 03.84.70.11.34 ☎ 03.84.70.18.47

ANDELLOT – BESAIN – ESSIA - PLASNE

☎ 03.84.51.20.64 ☎ 03.84.51.23.22

MOISSEY

☎ 03.84.70.21.12 ☎ 03.84.70.31.49



### Village fleuri récompensé !

✗ **Le fleurissement** n'est pas limité à fleurir les parterres de la commune, c'est un tout. Certains espaces verts ne sont plus fauchés de façon traditionnelle. Leur conduite en « gestion différenciée » limite les fauches, permettant ainsi d'y favoriser la biodiversité en limitant les coûts d'entretien. Des hôtels à insectes, des refuges à hérissons et des nichoirs à oiseaux ont été installés sur la commune dans des espaces consacrés à la biodiversité. Depuis cinq ans, nous avons adopté, en modifiant l'agencement de certains massifs la généralisation du paillage des plantations avec du miscanthus produit sur la commune. Nous privilégions l'utilisation de plantes vivaces plus faciles d'entretien mais surtout moins gourmandes en eau. Un tiers des plants des annuelles sont produits par Julien. Prochain objectif : réduire notre utilisation de l'eau du réseau grâce à un puits et une récupération d'eau. Cette belle récompense est une reconnaissance envers ces bénévoles qui ont œuvré depuis tant d'années ; ce premier prix départemental est non pas une consécration, mais un nouvel élan pour le conseil municipal et les bénévoles de la commission fleurissement avec l'objectif d'avoir "1 fleur" rapidement.



### Visite du Sous-Préfet

✗ **Le 21 octobre dernier, Mr Joël Bourgeot**, Sous-Préfet de Dole, était en déplacement à Champdivers à la rencontre des élus et des entreprises de la commune. Pour cette visite, Mr le Sous-Préfet était accompagné de Mr Dmuchowski, secrétaire général, et de Mme Saleur, commandante de la COB de Dole. Premier échange et visite de la matinée avec Mrs Bahrel, dont la société est implantée à Champdivers depuis 1965, spécialisée dans le béton prêt à l'emploi, béton aggloméré et la fourniture de matériaux de construction, pavés et de produits paysagers. Sur l'exploitation agricole du GAEC BreLOT, Mr Bourgeot a confirmé l'aide de l'État dans le cadre du plan de relance pour l'achat d'une trieuse à lentilles. L'exploitation s'est diversifiée avec la production de lentilles « terre du finage » et d'œufs biologiques, afin d'alimenter les circuits d'alimentation locale. Cette journée a été l'occasion de découvrir le nouveau visage du Doubs après les travaux de désenrochement, renaturation du cours d'eau en aval et une sécurisation de la digue contre les inondations et de comprendre les enjeux de la mobilité du Doubs. Enfin, un échange avec le Conseil municipal fut l'occasion de présenter tous les projets menés sur la commune dont, entre autres, celui de la salle de convivialité, du passage en Led de l'éclairage public et de la vidéo-protection. Mr le Sous-Préfet a confirmé des aides de l'État à hauteur de 30 % à 80 % (pour la numérisation des actes d'état civil et la refonte du site internet). Le Sous-Préfet de Dole a souhaité souligner le dynamisme de la commune, sa gestion saine, sa qualité de vie, de fleurissement, sa politique d'investissement et d'effacement des réseaux secs. Avant de repartir sur Dole, la discussion s'est poursuivie pendant le déjeuner servi à la salle des fêtes et préparé par le Café-restaurant « Chez MAMA ».



## École Joliot-Curie

✗ **Pour la rentrée 2021**, l'école compte toujours 7 classes pour un total de 178 élèves. La rentrée s'est très bien passée malgré les contraintes sanitaires, de nombreux projets sont engagés : Des Projets culturels : comédie musicale, ciné-concert de la MJC, Opéra à Dijon (Hansel et Gretel)... Un projet développement durable en collaboration avec l'équipe périscolaire : Installation de deux bacs à compost, offerts par le sictom de Dole. Projets sportifs : rugby, gymnastique natation.

✗ **Effectifs 2021-2022** : Mme CHEVROULET 26 élèves : 17 PS - 9 MS. Mme CARTAUX 26 élèves : 11 MS - 15 GS. Mme SACHON remplacée par Mathilde GARCIA 25 élèves : 16 GS - 9 CP. Mr CARON 24 élèves : 15 CP - 9 CE1. Mme VANTARD 24 élèves : 10 CE1 - 14 CE2. Mr BEAUFRETON 27 élèves : 13 CE2 - 14 CM1. Mme FERREIRA 26 élèves : 10 CM1 - 16 CM2. Répartition géographique des 178 élèves : 34 de Molay ; 27 de Champdivers ; 21 extérieurs et 96 de Tavaux.

✗ **Effectifs prévisionnels 2022-2023** : 23 PS ; 17 MS ; 20 GS ; 31 CP ; 24 CE1 ; 19 CE2 ; 27 CM1 ; 24 CM2 : soit 185 élèves.

Nous envisagerons une répartition fin juin après les inscriptions des petits.

*La directrice, Virginie Cartaux.*



## Parents d'Élèves

✗ **L'année scolaire 2020-2021...** fut pour tout le monde une année difficile. Malheureusement la plupart des projets organisés avec l'APE n'ont pu être maintenus. Cependant nous avons eu la chance d'avoir eu recours à plusieurs ventes : vente de chocolats de Noël avec la boulangerie Donzé de Tavaux ; vente avec l'organisme dessin d'école où les enfants ont eu le plaisir de pouvoir faire un dessin retranscrit sur un objet personnalisé choisi par les parents ; vente d'étiquettes personnalisées, avec le site initiative, pour pouvoir marquer les affaires scolaires ou vêtements. À la fin de l'année scolaire, un dictionnaire anglais-français a été offert à tous les élèves de CM2 pour leur entrée au collège. Pour l'année 2021-2022, l'APE a organisé une vente de gâteaux faits par les parents d'élève aux vacances de la Toussaint. Nous espérons pouvoir de nouveau réaliser cette opération pour les vacances de février selon les conditions sanitaires actuelles. Une vente de sapin a eut lieu le vendredi 10 décembre devant l'école, nous avons une trentaine de commandes. Le Père Noël est venu à l'école le jeudi 16 décembre et a distribué aux élèves des chocolats ainsi qu'un petit cadeau (livre) financé par l'APE. Une boum déguisée pour les enfants le 21 janvier dernier à la salle Gérard Philippe. L'APE prendra en charge le financement des séances de gymnastique à Dole pour les classes de maternelle. Nous espérons pouvoir maintenir nos projets en 2022, pour le plaisir des petits comme des grands.

## Commémorations

✗ **Amicale des Anciens Combattants.** En début d'année, les cérémonies de commémorations aux monuments ont été célébrées en observant les mesures sanitaires en vigueur, sans la présence des anciens combattants de Champdivers, du conseil municipal et des habitants de la commune. À chaque fois, nos glorieux aînés n'ont pas été oubliés lors de ces journées. Au plus fort de la crise sanitaire, au moment où les rassemblements étaient déconseillés, le président de l'amicale des anciens combattants et le maire de la commune ont fleuri et se sont recueillis devant le monument aux morts. Le 11 Novembre fut la première occasion de l'année d'associer la population aux cérémonies de commémoration, les habitants ont répondu présents et les enfants étaient comme à chaque fois nombreux à participer.



## Du repas au colis

✗ **Après deux années sans activité...** Nous avons réuni à la salle des fêtes nos aînés de plus de 70 ans qui se sont tous retrouvés au repas du 11 novembre avec le conseil municipal, les anciens combattants et la commission d'action sociale. En totalité, cette année, 63 personnes ont participé au repas et nos aînés qui n'ont pu venir se sont vu offrir, le 18 décembre par les membres de la commission d'action sociale, un colis issu des producteurs de notre région.



## Brioches

✗ **Après une année 2020 de pandémie**, l'Association APEI d'Arbois et de sa région a organisé son opération brioches du 20 au 26 septembre 2021, pour récolter des fonds pour l'amélioration ou le développement d'action en faveur des personnes en situation de handicap. Pour cela les bénévoles et les membres de la commission d'action sociale ont parcouru les rues du village pour vendre les 200 brioches pour un montant de 1001 euros. Nous tenons à vous remercier pour votre générosité et le bon accueil fait à nos équipes. Pour la commission d'action sociale et les bénévoles. *Brigitte Maugain.*

## Cadre de vie

**X Arbres et voie publique !** Nous vous rappelons que les arbres, arbustes et haies de votre propriété ne doivent pas déborder sur la voie publique (route et trottoirs). Ils sont susceptibles de perturber la circulation en réduisant la visibilité ou en masquant les panneaux de signalisation, ils peuvent également gêner le passage des piétons, perturber l'éclairage public ou altérer les réseaux aériens (fils électriques, téléphones).

■ **Toutes les branches, dépassant de votre propriété, doivent être taillées régulièrement, plusieurs fois par an si nécessaire.**

■ **Faire du feu sur sa propriété ou dans la nature est interdit par la loi** (arrêté préfectoral du 17 juillet 2017).

■ **Le feu est dangereux, il peut se propager au voisinage, ses fumées peuvent gêner la circulation, et polluer tout votre environnement.**

■ Les déchets verts peuvent être utilisés dans votre jardin après broyage et compostage ou mis à la benne spécifique sur la commune ou à la déchetterie la plus proche.

■ **Les contrevenants encourent une amende de 3<sup>e</sup> catégorie (jusqu'à 450 €).**

**X Bruits de voisinage, travaux et entretien des jardins.**

C'est un arrêté préfectoral qui régleme les bruits de voisinage dans le Département du Jura.

Respectons le repos de nos voisins en adaptant l'utilisation des engins et appareils bruyants aux horaires en vigueur.

**X Divagations et aboiements intempestifs des animaux.**

Nous rappelons aux propriétaires d'animaux qu'ils en sont responsables et qu'ils doivent éviter toute gêne ou incident. La divagation des chiens est interdite. De nombreux signalements sont faits en mairie sur des aboiements répétitifs et intempestifs de certains chiens. Ils peuvent être considérés comme des troubles anormaux du voisinage. Nous faisons appel au civisme de chacun pour que Champdivers conserve son cadre de vie agréable.

**X Site internet Accueil en lien direct avec l'Actu de chez nous !**



## Location 2022 Biens communaux

**X Salle polyvalente**

■ Champdivers : 200 € / Edf compris.

■ Extérieur : 300 € / Edf compris.

■ Pièces à fournir pour une location :

■ Chèque caution : 250 €. Feuille de réservation vaisselle. Attestation RC.

**X Chapiteau (6 m x 12 m)**

■ Champdivers : 100 €.

■ Pièces à fournir pour une location :

■ Chèque caution de 250 €.

**X Salle de convivialité (école)**

■ Réservée aux habitants, associations de la commune (réunions et repas familiaux sans soirées dansantes).

■ Jour en semaine : 40 €.

■ Week-end et jour férié : 75 €.

■ Chèque caution : 100 €.

■ Gratuit : associations communales.

Toutes les réservations en mairie



## Repères pratiques

X **Prévention**

X **Civisme**

## Mémo

X **Calepin utile**

■ Gendarmerie de

Tavaux : 03 84 81 18 20

■ Urgence : 17

■ Pompiers : 18

■ Samu : 15

■ Culte : Père Albert

Lonjarret (maison du

secteur de Chaussin)

Tél.: 03 84 81 80 84.

## Solidarité

X **Collecte des bouchons et stylos... Merci !**

Container placé dans le parking à vélo de l'école.



## Collecteur

X **Entraide**

« Tous ensemble pour Ophélie » !



# À noter

**X Vite fait c'est bon à savoir...**

## X MAIRIE

4, rue du Château  
Permanences...

Mardi : de 10 h 30 à 12 h 30. Vendredi : de 16 h à 18 h.

Téléphone : 03 84 70 00 65. Mail : mairie.champdivers@orange.fr - Site : www.champdivers.fr

## X ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES...

Liste à disposition en mairie.

## X LE TRI

**Bac gris et bac jaune** : ils ne seront plus ramassés si le couvercle est cassé ou en mauvais état. Si cela devait être le cas, prévenez le Sictom. Pour toute information sur le puçage des bacs ou les badges, vous pouvez vous renseigner auprès du Sictom, aux bureaux à Brevans : 03 84 82 56 19.

## X DÉCHÈTERIE DE TAVAUX

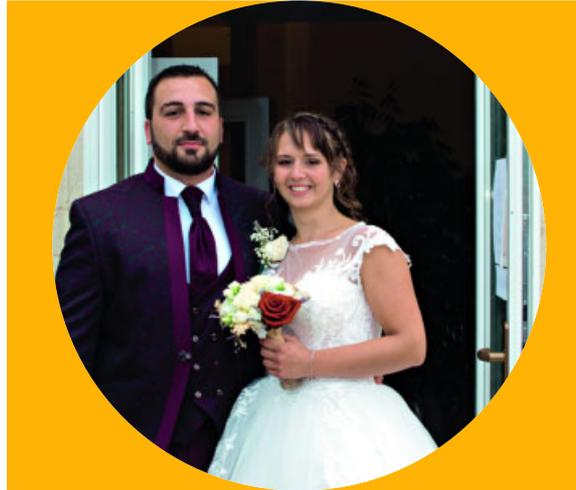
Tél. : 03 84 71 83 29  
RUE LUXEMBOURG  
Horaires Hiver  
2/01 au 20/03 et du 11/10 au 31/12 2022  
Lundi : 14h - 16h45.  
Mardi . Mercredi .  
Jeudi . Vendredi .  
Samedi : 9h - 11h45 et 14h - 16h45.  
Horaires Été  
22/03 au 09/10 2022  
Lundi : 13h30-17h30.  
Mardi . Mercredi .  
Jeudi . Vendredi :  
8h30-11h45 et 13h30-17h30.  
Samedi : 8h30-11h45 et 13h30-17h30.

# État civil 2021

➤ Extrait du registre communal en date du 17-03-2022.

## X Mariage

■ GEVREY Romain et FERIOT Maëva, le 31 juillet 2021.



## X Naissances

- GAMBIER Lenny, né le 1<sup>er</sup> avril.
- GOUGEON-VANTARD Victoria, née le 3 avril.
- AMIOT-VANTILLARD Nora, née le 12 mai.
- POIFFAUT Marlon, né le 30 mai.
- CLAIROTTE Martin, né le 3 septembre.
- FOLLEREAU Liam, né le 27 septembre.
- MERCET Matéo, né le 17 novembre.

## X Décès

- PROST, née BRETAIRE Marie-Claude, le 15 août 2020.
- BOICHUT Jeanne, née BECOULET, le 19 mars 2021 à Dole.
- RACINE Patrick, le 28 avril 2021 à Besançon.

# Numérisation

**X Pour répondre aux nombreuses demandes d'extraits** : naissance, mariage, décès..., la commune a numérisé tous ses actes d'état civil (4 500 actes pour la période de 1764 à 2012). Cette dématérialisation permet de réaliser des économies de papier, d'encre et de frais d'envoi. Les réponses seraient plus sûres et plus rapides. La conservation du patrimoine est nécessaire, la dématérialisation des actes évite les manipulations qui abîment les registres pour réaliser les photocopies. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Numéris pour un montant de 3 870 € HT, avec une aide DETR de 80 %.



# Rénovation

**X Mairie lumineuse !** Depuis son déménagement en 2000 dans l'ancien presbytère, la mairie n'avait pas eu de travaux. Répondant aux appels à projet dans le cadre du plan de relance, les huisseries de la mairie (4 fenêtres et deux portes) ont été remplacées, les murs et les boiseries ont été repeints et les dalles des plafonds changées. Un éclairage en dalles LED a été installé. Les travaux s'élevaient à 11 948 € HT avec des aides de 75 % de l'État et du Département DST relance.



# SISPAH

Syndicat intercommunal  
au service des personnes  
âgées et handicapées

/ ABERGEMENT-LA-RONCE / CHAMPDIVERS / DAMPARIS /  
/ GEVRY / PARCEY / SAINT-AUBIN / TAVAUX /

Téléalarme . Portage des repas  
Aides . Services . Activités

# Carte Avantages Jeunes

**X Si vous avez entre 10 et 18 ans...** Cette carte vous est offerte par la municipalité, et vous devez obligatoirement la réserver en mairie avant le 1<sup>er</sup> Juin 2022. Elle sera valable du 1<sup>er</sup> septembre 2022 au 31 août 2023. La carte propose plus de 3 200 bons plans : sorties culturelles et sportives, les loisirs, la vie quotidienne (déplacements, formation, logement, restauration, shopping)... et partout en Bourgogne-Franche-Comté.



Les Oeufs  
Bio  
de Fred

12, rue du Château à Champdivers (06 75 92 22 24)  
Renseignements Facebook « les œufs bio de Fred »



GAEC BRELOT

10 rue du château  
39500  
CHAMPDIVERS



ADHÉRENT  
160509

Terre du Finage

Lentille verte du Jura

gaecbrelot@gmail.com 0686973738-0670194191

## Annonces

✕ Un grand merci aux annonceurs et à tous nos fidèles partenaires !...

Ainsi, ils participent à minorer les frais de fabrication de votre bulletin municipal. Nous les recommandons spécialement pour vos achats ou travaux.

**PUCES  
VIDE  
GRENIER  
AU  
VILLAGE  
LE 8 MAI  
2022**



VEND BOIS  
DE CHAUFFAGE

Nicolas VEZE  
Tél. : 06.81.22.37.91  
nicolas.veze@hotmail.fr



Maçonnerie - Charpente  
Couverture - Zinguerie - Isolation

39100 BAVERANS

Bureau : 06 48 60 27 99 - Responsable chantier : 06 08 81 09 99



Coin Jérôme  
mécanicien automobile  
coinjerome520643206@bbox.fr

5, rue Jacques de Molay  
39500 Champdivers

Atelier Coin Jérôme  
Mécanique toutes marques toutes réparations

06 60 72 85 65  
N°Siret:520 643 206 00 11 APE 4520 A



BROYAGE  
TRAVAUX ENVIRONNEMENTAUX  
TERRASSEMENT

Aurélien Daubigny

1, rue Jacques de Molay - 39500 CHAMPDIVERS  
Tél. 06 71 92 04 61 - Mail : pdaubigny@wanadoo.fr

## Mentions

Bulletin municipal  
Année 2021

✕ Publication

Responsable édition :  
Olivier Meugin, maire.  
Rédaction :

Laurence Wachowicz,  
Olivier Berthet,  
Marine Bainier,  
Jérôme Beltramelli,  
Angélique Santina.

✕ Documentation

Mairie, clubs et  
associations locales.

✕ Édition

Chazelle imprimeurs.  
250 exemplaires.  
Dépôt légal n° 619.

✕ Crédits photos

Mairie, presse locale,  
clubs, clichés privés.  
studio unefoto.com

✕ Réalisation

Graphisme : Agence  
Création Conseil  
39500 Tavaux  
© 2022.



**HK**  
HAKA KUNZ

Produits  
d'entretien  
et corporels

Emmanuelle  
ROBERT

Concessionnaire HAKA  
18 bis, route de Beauvoisin  
39120 ASNANS-BEAUVOISIN  
Tél. portable : 06 83 22 72 11  
Commerçante ambulante

	<p><b>Maison Départementale des Solidarités</b> <b>Assistant(e) Social(e) de secteur</b></p>	<p>Accompagnement global pour les problématiques de la vie quotidienne (financières, administratives, familiales, logement, ...)</p>	<p><b>Secrétariat</b> <b>03 84 79 60 80</b></p>	<p>Les lundis et jeudis Sur rendez-vous</p>
	<p><b>UDAF</b> <b>Point Conseil Budget</b></p>	<p>Soutien à toutes personnes. Quels que soient sa situation professionnelle ou son niveau de ressources, dès que les premiers signes de difficulté financière apparaissent. Les conseils sont personnalisés, le suivi est confidentiel et entièrement gratuit.</p>	<p><b>Mme THOMAS</b> <b>06 52 19 35 00</b></p>	<p>Le 3<sup>ème</sup> jeudi matin de chaque mois Sur rendez-vous</p>
	<p><b>Conciliateur Justice</b></p>	<p>Auxiliaire de justice bénévole et assermenté, le conciliateur a pour mission de permettre le règlement à l'amiable des différends souvent qualifiés de « différends de la vie quotidienne ». Le recours au conciliateur de justice est gratuit.</p>	<p><b>Mr LAZZARINI</b> <b>06 50 83 27 54</b> <a href="mailto:yves.lazzarini@conciliateurdejustice.fr">yves.lazzarini@conciliateurdejustice.fr</a></p>	<p>Le 3<sup>ème</sup> jeudi après-midi de chaque mois Sur rendez-vous</p>
	<p><b>FNATH</b> <b>Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés</b></p>	<p>Accompagnement en faveur des personnes accidentées de la vie et de leurs familles, dans leurs démarches juridiques et administratives. Elle intervient pour faciliter l'accès aux droits dans le domaine des accidents du travail, des maladies professionnelles, des accidents de trajets, ...</p>	<p><b>Mr CARON</b> <b>06 62 06 59 11</b> <a href="mailto:fnath.caron@gmail.com">fnath.caron@gmail.com</a></p>	<p>Le 2<sup>ème</sup> mercredi après-midi de chaque mois Sur rendez-vous</p>
	<p><b>La Roue de secours 39</b></p>	<p>Vous avez trouvé un emploi, un stage, une formation ? Et vous n'avez pas de véhicule ! La roue de secours 39 met à disposition un service de location sur prescription d'un référent, travailleur social, employeur ou organisme de formation. Recherche de solution de mobilité, soutien dans la préparation du permis B.</p>	<p><b>Mme Fraichard</b> <b>03 84 70 59 47</b> <a href="mailto:rouedesecours39@yahoo.fr">rouedesecours39@yahoo.fr</a></p>	<p>En fonction des demandes Sur rendez-vous</p>
	<p><b>UFC QUE Choisir</b></p>	<p>Vous êtes un PARTICULIER, vous avez un litige de consommation avec un PROFESSIONNEL : votre assureur, votre garagiste, votre fournisseur téléphonie ou internet, etc. Vous cherchez à vous informer sur vos droits de consommateur</p>	<p><b>Roger</b> <b>06 98 99 52 19</b> <b>Anne</b> <b>07 81 17 64 69</b></p>	<p>2<sup>ème</sup> mardi matin de chaque mois Les vendredis après-midi Sur rendez-vous</p>

Mise à jour 09/11/2021

## Infos pratiques

**CHAMPDIVERS**

**td** transport du grand dole

# Ligne 22

Réservez votre trajet selon vos besoins !

Depuis l'arrêt **Rue du Finage**, réservez votre transport qui vous emmènera à **Dole, Tavaux** ou **Choisey** à l'arrêt de votre choix.

### COMMENT RÉSERVER ?

- 1 Accédez à votre espace personnel sur le site [www.reseau-tgd.fr](http://www.reseau-tgd.fr) après vous être préalablement inscrit(e) au 0 800 346 800
- 2 Sélectionnez « L10 à 22 » puis « Ligne 22 Zonal »
- 3 Remplissez les champs correspondant au trajet que vous désirez
- 4 Cliquez sur « Réserver »
- 5 Choisissez la proposition ou modifiez les critères si la solution proposée ne convient pas

### SERVICE SUR RÉSERVATION

Fonctionne de 9h à 11h et de 14h à 16h du lundi au samedi toute l'année

### VOUS POUVEZ AUSSI

Appeler au **N° Vert 0 800 346 800**

Vous rendre à l'agence commerciale **tgd (hall gare à Dole)** :

- Le lundi 14h/18h
- Du mardi au vendredi 9h/12h et 14h/18h
- Le samedi 9h/12h